



Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT

Chimie – Pharmacie – Pétrole – Caoutchouc – Plasturgie- Navigation de Plaisance – Instruments à écrire



CONFERENCE DE PRESSE FNIC CGT DU 9 FEVRIER 2004

OPA DE SANOFI SYNTHELABO SUR AVENTIS

La décision prise au soir du 25 janvier 2004 par le groupe SANOFI SYNTHELABO d'acquérir le groupe AVENTIS est une décision très lourde de conséquences, tant du point de vue économique, politique et social.

Cette décision, telle qu'elle est présentée par la direction de SANOFI SYNTHELABO, vise à propulser le groupe au 1^{er} rang européen et au 3^{ème} rang mondial. Cette affirmation, de la direction de SANOFI SYNTHELABO, montre qu'il s'agit de redessiner le paysage pharmaceutique mondial. Chacun sait que dans ce domaine, les intérêts financiers étant ce qu'ils sont, les acteurs du secteur feront tout pour

préservent leur pré carré.

La bataille qui s'engage à coup de milliards de dollars ou d'euros nous permet d'affirmer aujourd'hui, au niveau de la CGT, qu'après cette décision prise par SANOFI SYNTHELABO, plus rien ne sera comme avant, que ce soit pour le soi-disant « agresseur » ou le soi-disant « agressé », mais surtout pour les victimes, les salariés, et bien évidemment derrière cela, toute l'industrie pharmaceutique, la santé publique en France, en Europe et dans le monde.

Cette offensive concertée ou non par SANOFI SYNTHELABO avec une campagne de communication sans précédent, doit nous amener à nous poser la question des résultats réels de cette offensive.

L'expérience de toutes les fusions, amicales ou inamicales, de toutes les restructurations dans l'industrie chimique en général, et dans l'industrie pharmaceutique en particulier, ont toutes eu le même résultat :

- Affaiblir le potentiel de recherche et diminuer l'offre de médicaments dont les patients ont besoin ;
- Accentuer le processus de désindustrialisation organisé en France et en Europe ;
- Diminuer les capacités d'information et de formation médicale.

La lutte de notre Fédération et de ses syndicats n'est pas une lutte pour ou contre l'OPA.

Pour la CGT, il s'agit de faire prévaloir les intérêts des salariés menacés aujourd'hui à l'identique dans les deux groupes en ce qui concerne :

- Leur emploi
- Leur statut
- Leur avenir.

Face à cette situation nouvelle, la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT et ses syndicats exigent l'arrêt immédiat des fermetures, des restructurations et des cessions en cours.

Les besoins de santé des populations en France, en Europe et dans le monde, montrent que les deux groupes doivent conserver et renforcer leurs sites, leurs activités, leurs emplois.

On ne peut dissocier le social de la santé. D'ailleurs, l'accès au système de soins, perçu comme un droit fondamental, doit être protégé de façon active par tous les acteurs de la Société, les dirigeants de nos grands groupes, mais surtout par les pouvoirs publics.

Ne pas le faire, c'est déjà accepter une société malade. D'ailleurs, nous déplorons les dernières mesures du gouvernement car le non remboursement de plus de 450 médicaments va, non seulement se traduire par un non accès aux soins pour les plus pauvres, mais aussi par des menaces de fermetures d'une demi-douzaine de laboratoires de recherche.

Dans ce contexte d'OPA, de fusions, de politique de santé menée par MATTEI, beaucoup de questions se posent sur l'avenir de l'industrie pharmaceutique.

- 1) Sous quelles formes s'organisent la recherche et le développement de nouveaux produits pharmaceutiques, de façon que ceux-ci soient disponibles et immédiatement accessibles à tous ceux qui en ont besoin ?
- 2) Comment orienter l'industrie pharmaceutique vers des objectifs compatibles avec l'amélioration de la santé et la qualité de la vie, plutôt que vers la seule expansion économique liée à la rentabilité et aux profits ?

Ce n'est pas l'OPA ou la fusion entre ces deux grands groupes qui répondront favorablement à ces deux questions.

En plein débat sur le devenir de la Sécurité Sociale, on peut s'interroger sur les sommes engagées dans cet OPA qui, de fait, seront des moyens en moins pour la santé publique et la situation sociale des salariés de la filière du médicament.

Vente de Notre-Dame-de-Bondeville chez SANOFI SYNTHELABO, de Villeneuve la Garenne chez AVENTIS, fermeture de la recherche d'AVENTIS à Romainville, menace sur Compiègne et Elbeuf, ces choix stratégiques et purement financiers ne répondent pas aux besoins de santé et

de la population.

Cette situation va affaiblir le potentiel de recherche et diminuera l'offre de médicaments dont le patient a besoin.

Beaucoup de questions sont soulevées

Du point de vue financier :

Pourquoi SANOFI SYNTHELABO lance-t-il une OPA sur AVENTIS et pas sur un autre ?

Le rôle de TOTAL et de L'OREAL.

Du point de vue social

Les problèmes déjà connus avant la fusion.

Les premières décisions prises suite à l'annonce de l'OPA.

Sur ces points, les deux camarades de SANOFI SYNTHELABO et d'AVENTIS vont vous apporter des précisions.

Le lancement par Sanofi-Synthelabo d'une OPE/OPA « non sollicitée » mérite une réflexion tant sur les aspects financiers, que d'un point de vue économique et social. Elle doit être resituée, dans le cadre des politiques de santé des différents gouvernements tant français qu'européens. En effet, comme pour les retraites, il s'agit de politiques concertées et bien organisées à l'échelle européenne.

Le lancement par Sanofi-Synthelabo d'une opération d'acquisition n'est pas, dans l'histoire de ce groupe, une première. Le groupe Sanofi est né en 1973, d'une décision de diversification capitalistique du groupe ELF, et la constitution de Sanofi en tant que branche pharmacie de ce groupe est une suite d'acquisition et de fusion. Il semble que seule, la dernière en date, ait été présentée comme une fusion entre égaux, ce que la réalité n'a pas vraiment démontré. **Ce qu'il faut retenir ici c'est que la croissance de Sanofi tout au long de son histoire doit plus à sa capacité d'acquisition, qu'à son développement interne.** Toutefois, ce dernier loin d'être négligeable a été le socle de la politique appliquée.

S'il ne fallait prendre en compte que les résultats de l'entreprise, et les perspectives annoncées, il n'y a pas pour Sanofi~Synthelabo de raisons objectives à l'acquisition d'Aventis. Les raisons sont bien évidemment ailleurs.

Dans une industrie pharmaceutique dont la concentration s'accélère à l'échelle internationale, la course aux résultats est à la fois intensive et extensive. Dans ces conditions, il n'y a pas d'entreprise à l'abri des rapaces. Le prédateur d'aujourd'hui peut être une proie de demain.

Les résultats de Sanofi~Synthelabo, étant ce qu'ils sont depuis plusieurs années, pourraient satisfaire les plus exigeants. Pour mémoire, lors du mariage arrangé entre Sanofi et Synthelabo, les exigences de rentabilité du nouvel ensemble n'étaient pas seulement à deux chiffres mais à plus de 20%.

Il n'y avait pas besoin d'être un grand économiste pour savoir qu'un tel taux de rentabilité ne peut être qu'exceptionnel sur le long terme, et que sans porter le moindre jugement de valeur, l'avenir ne pourrait plus être aussi juteux.

En tout état de cause, la direction de Sanofi~Synthelabo ne cache pas aujourd'hui que l'OPE/OPA est une excellente opportunité de circonstance, et qu'au delà des opportunités de croissance qu'elle semble y discerner (voir sa propagande sur le 1^{er} européen et le 3^{ème} mondial), c'est aussi une opération défensive pour tenter de se mettre à l'abri d'éventuels prédateurs potentiels.

L'actionnariat de Sanofi~Synthelabo est en effet pour l'instant verrouillé par un pacte d'actionnaires qui est à échéance en fin d'année 2004. Pour Elf (absorbé depuis par Total) et L'Oréal, le mariage était de raison, et s'il y avait à l'époque une volonté commune c'était le désengagement à terme de l'industrie pharmaceutique.

Aujourd'hui, Total a clairement affirmé que le pacte d'actionnaires ne serait pas reconduit, décision logique qui suit l'abaissement progressif de la participation du groupe de plus de 30% en 1999 autour de 24% aujourd'hui.

Pour L'Oréal, la situation est un peu différente, puisque le résultat de Sanofi~Synthelabo constitue depuis plusieurs années une part non négligeable

du sien propre. Cela dit, L'Oréal est aussi dans une situation de mobilité de son pro-pre capital, puisque tout récemment il a été annoncé l'absorption de la holding Gesparal par L'Oréal. Sur le papier, la situation du capital est apparemment in-changée, mais fait entrer directement en scène la multinationale Nestlé qui a ses propres intérêts dans l'industrie pharmaceutique mondial. Et ces intérêts là ne sont pas forcément convergents avec les intérêts qui président à l'OPE/OPA de Sanofi~Synthelabo sur Aventis.

Il faut noter également que s'il y a une question d'opportunité dans cette opération, les moyens de Sanofi~Synthelabo semblent aujourd'hui limités.

Pour acquérir Aventis, **le projet déposé suppose principalement un échange d'actions des deux entreprises. La partie en numéraire ne représente que 19% de l'opération et elle est principalement appuyée sur un emprunt.**

Pour en arriver à ce scénario il a fallu un accord des deux actionnaires de référence, ce qui permet aujourd'hui à Sanofi~Synthelabo de prétendre qu'il a le soutien total de ceux-ci.

Pour notre part, nous n'avons aucune raison de douter de ce soutien. Toutefois nous observons que dans le projet présenté, Sanofi Synthelabo doit, si l'OPE/OPA réussit, convoquer une Assemblée Générale afin de créer les titres nécessaires à la rémunération des actionnaires d'Aventis.

Comme à notre connaissance, ni Total, ni L'Oréal, ne sont actionnaires d'Aventis, il s'ensuit qu'au terme de l'opération la participation de l'un et de l'autre, sera diluée. Le pacte d'actionnaires continuera à courir jusqu'à la fin de l'année, mais sa majorité en voix ne semble pas garantie.

C'est la raison pour laquelle nous avons pu dire que le soutien de Total et L'Oréal à cette OPE/OPA ressemble à celui de la corde qui soutient le pendu. D'autant que si Sanofi~Synthelabo importe l'actionnariat d'Aventis le 3^{ème} actionnaire potentiel pourrait être la Kuwait Petroleum Corporation (KPC).

Il est clair au terme de cet énoncé, qu'en cas de réussite de l'OPE/OPA, le groupe qui se constituera est plus une société transnationale qu'une société

européenne et que la volonté affichée d'en maintenir les centres de décisions en France est certainement une volonté actuelle qui répond à des intérêts bien précis, mais pas une garantie à durée indéterminée.

Il paraît clair, dans ces conditions, que l'OPE/OPA de Sanofi~Synthelabo sur Aventis, résulte de la situation contradictoire du groupe qui :

ne peut plus garantir sur le long terme un niveau de résultats identique aux précédents,
et doit faire face à une instabilité programmée de son actionnariat.

Il s'agit là d'une véritable fuite en avant qui n'est pas sans risques dans la période présente.

Sanofi~Synthelabo se veut une vitrine sociale, voire une référence en la matière.

Il nous faut rappeler aujourd'hui que la fusion entre Sanofi et Synthelabo ne s'est pas faite sans casse sociale. Le fait que la direction ait pu le faire dans des conditions moins voyantes et moins bruyantes que d'autres, ne change rien au fait.

En 1999-2000, plus de 500 emplois ont disparu en région parisienne. Mais il y a eu aussi des cessions massives : Sanofi Beauté, Diagnostic Pasteur, Sanofi Santé Nutrition Animale, Porgès, Sylachim (redevendue depuis Finorga), ELA Médical. Il y a eu aussi des fermetures d'établissements à Ris-Orangis et à Coutances.

Dans cette litanie, bien sûr tous les salariés n'ont pas perdu leur emploi. Cela dit beaucoup, beaucoup trop l'ont perdu ensuite. Ce qui permet à Sanofi~Synthelabo de préserver son « image » à bon compte.

Si l'OPE/OPA de Sanofi~Synthelabo inquiète aujourd'hui les salariés, c'est qu'avant même son annonce, des nuages noirs se profilaient déjà :

Dans la Recherche, la direction n'avait pas caché sa volonté de fermer à terme les sites de Labège (31), de Bagneux et de Rueil-Malmaison (92).

Dans la Chimie, la direction a engagé fin 2003 un processus d'information consultation concernant un sureffectif estimé par elle à 53 personnes sur le site de Sisteron.

Dans l'industriel, la direction de l'entreprise a annoncé en fin 2003

une stagnation globale des volumes à produire, et s'inquiétait ouvertement pour la fin 2004.

De ce point de vue, l'annonce concomitante de l'OPE/OPA et de la cession de Fraxiparine et Arixtra et du site de Notre Dame de Bondeville (76) a créé un trouble profond au sein de l'entreprise comme du groupe.

En effet, l'Arixtra était présenté depuis longtemps comme le futur « blockbus-ters ». Dans le même temps, en interne des propos peu aimables ont été tenus contre son « concurrent » Lovenox. Il ne nous appartient pas ici de dire du mal ou de bien de l'un ou de l'autre produit. Les scientifiques pourront l'exprimer.

Ce que nos Syndicats observent, c'est que le choix pour Sanofi~Synthelabo entre ces deux médicaments, n'est pas une affaire scientifique mais une histoire d'argent. Sera gardé celui qui rapporte le plus d'argent. Un point c'est tout.

Au delà de l'émoi des salariés qui ont cru les discours de l'entreprise, il est éga-lement possible, que l'OPE/OPA soit un moyen commode de se débarrasser d'un produit dont l'avenir est maintenant incertain. Le scandale de Notre Dame de Bondeville, c'est d'essayer de faire croire à l'avenir d'Arixtra alors que dans le même temps, le groupe Sanofi~Synthelabo va garder les brevets de ce qui sera peut-être le remplaçant d'Arixtra et de Lovenox... Dans ces conditions, les salariés de Notre Dame de Bondeville comme ceux d'un certain nombre d'établissements ont très vite compris qu'il y avait maldonne et tromperie. Dans l'état actuel, la cession d'Arixtra et De Fraxiparine à Notre Dame de Bondeville est un sursis avant quasi fermeture. Sanofi~Synthelabo le sait bien, et la cession est un moyen de faire faire par d'autres, le sale boulot.

Le projet d'OPE/OPA montre aussi que la direction de Sanofi~Synthelabo confirme qu'elle ne remettra pas en cause les opérations déjà engagées par l'actuelle direction d'Aventis. Les opérations dont il est question, ce sont bien sûr les cessions comme les fermetures d'établissements.

En cas de réussite de l'opération ; Sanofi~Synthelabo a prévu un coût de restructuration de 2 milliards d'euros.

La belle image « sociale » s'efface devant les nécessités du marché financier.

Au delà de la propagande, l'état des négociations sociales dans le groupe Sanofi~Synthelabo depuis maintenant un an et demi laisse la CGT sans illusion.

Aucun accord salarial, avec aucun syndicat n'a pu être conclu depuis l'an 2000.

La dernière négociation relative à l'accord de Prévoyance et de Soins de Santé des salariés du groupe, même signée par d'autres syndicats, ne peut cacher un formidable recul social pour tous les salariés comme pour les retraités. De ce point de vue, la mise en place d'un remboursement des médicaments sur la base du TFR montre la complicité de la direction du Groupe avec le gouvernement. Mais il y a un paradoxe auquel Sanofi~Synthelabo n'échappe pas. Lui qui vend des médicaments éthiques, des médicaments princeps, vient de décider que ses salariés ne seront remboursés que sur la base du prix des génériques.

Contrairement à son slogan, pour Sanofi~Synthelabo, l'essentiel ce n'est pas la santé, mais le profit qu'il peut en tirer.

Scénario de l'OPE/OPA selon Sanofi~Synthelabo.

Il est précisé dans le document d'intentions qu'à la fin de l'OPE/OPA, il y aura :

Modification du Conseil d'administration d'Aventis.

Proposition de transformation d'Aventis en Société anonyme à Conseil d'Administration.

Sanofi~Synthelabo se réserve la possibilité de proposer **à terme** de procéder à une fusion avec Aventis.

Sanofi~Synthelabo prévoit de poursuivre la politique de désinvestissement entreprise par Aventis concernant ses activités non stratégiques.

Au delà de la bataille boursière, l'opération s'annonce donc assez longue et difficile.

L'OPA hostile de SANOFI SYNTHELABO sur AVENTIS engage un processus dont personne ne peut préjuger de l'issue.

L'image sociale d'AVENTIS est mauvaise, très mauvaise. Quelques douloureux exemples pour démontrer cette affirmation :

- Fin 98-99 juste à la porte de la fusion HMR-RP : plan de 1000 suppressions d'emplois dans le secteur pharma de Rhone Poulenc
- Dépeçage et cession de la COOPER
- Plan de préretraite avec à nouveau 1000 emplois en moins
- Cession de l'Agrochimie à BAYER
- Cession de Cassenne, Bourgoin Jallieu, L'Aigle, Seripharm, SGL récemment, éclatement du site d'ELBEUF – Avenir Biochimie incertain – fin janvier annonce de la cession VLG à PCAS.
- Dans la recherche et développement : 666 suppressions d'emplois – plan social jusqu'à fin 2004 avec programmée la fermeture de Romainville, centre de recherche performant
- Suppression de 2 sièges sociaux TOUR BELLINI (HMR, PAUL DOUMER (RHONE POULENC)
- Pour les opérations commerciales, annonces jeudi dernier de l'intention d'AVENTIS de vendre d'ici à fin 2004 des activités pharmaceutiques jugées non stratégiques représentant 1,5 milliards d'Euros de chiffre d'affaires.
- Discussion avec le fond d'investissements américain Blackstone pour cette reprise.

Cette cession pourrait se faire d'un bloc en créant une société qui regrouperait les médicaments concernés et dont 51 % du capital seraient mis en vente, AVENTIS conservant une participation de 49 %.

On devine aisément la suite...

Les Visiteurs Médicaux dont les postes sont impactés se verront transférés dans le cadre du 122.12 dans une entreprise partenaire.

De nombreux atouts ont été gâchés.

Liste non exhaustive.

Les dégâts en matière d'activités recherche, commerciales et industrielles sont importants malgré des atouts considérables, même s'il y a eu des

investissements ici et là.

Evoquons encore la perte sur les statuts en particulier pour nos collègues ex-HMR

D'année en année, les profits gonflent... mais les dirigeants en veulent toujours plus.

La création d'Aventis laisse, depuis 4 ans, un goût amer aux salariés d'Aventis.

Grandes inquiétudes et démotivation des salariés d'Aventis. Il y a de quoi ?

Nombreux sont les salariés qui s'interrogent sur la capacité d'Aventis à faire cavalier seul.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'une fusion est incontournable.

Ce que nous vivons actuellement chez Aventis ne milite pas en faveur d'une fusion, la question n'est pas pour ou contre, mais pour qui et dans quels buts ?

Face à cette situation nouvelle, nous demandons l'arrêt immédiat des fermetures, restructurations et cessions en cours.

Notre créneau : c'est le social et la santé.

Ce qui se joue c'est l'avenir de l'industrie pharmaceutique en France et en Europe.

Il nous faut une industrie pharmaceutique en France et en Europe qui rayonne dans le monde, qui réponde aux besoins de santé des populations, qui préserve et développe toutes ses activités, emplois, statuts.